## SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

## PROCES-VERBAL ET COMPTE-RENDU

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA GUICHE

Vendredi 24 janvier 2025, salle de réunion mairie de La Guiche 20 h

**Présents :** Jocelyne MOLLET, Gérard SCHALL, Alain LAROCHE, Isabelle LONGUEVILLE, Lucie DEBARNOT, Annick SURIVET, Daniel GUINGAND, Pierre SIMONNOT, Tom GAUTIER

Absent: Anthony DECERLE (pouvoir donné à Jocelyne MOLLET)

Secrétaire de séance : Annick GELIN

Prochaine réunion: Vendredi 21 Février 2025, salle de réunion de La Guiche à 20 H

Mme Le Maire rend hommage à Alain DA SILVA conseiller municipal décédé le 13 janvier 2025. Elle signale qu'il manque 1/3 des conseillers. La préfecture ne demande pas d'élections complémentaires comme les municipales sont en 2025.

- Approbation du dernier compte-rendu de la réunion de conseil
- Lecture des vœux de Me Josiane CORNELOUP (députée)
- Dans le cadre de l'avancement du dossier de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme n°2 Mme le Maire présente :
  - La décision de ne pas présenter la modification du Plan Local d'Urbanisme à évaluation environnementale.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

- La définition des modifications des mises à dispositions de la modification du Plan Local d'Urbanisme n°2 au public.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

➤ Délibération demande subvention « ADMR » : Mme le Maire présente une demande de subvention de l'ADMR Saint Bonnet de Joux – Gibles

Votants: 10 NON: 10

Délibération décision modificative au budget de l'article 64111 à l'article 655600 : Mme le Maire présente la nécessité de prendre une Décision Modificative au budget communal pour une RODP (par Orange, reversé au SYDESL) non prévu au budget.
On passe du compte 64111 : - 3000€ au compte 6558 : +3000 €

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

SEDI 30700 UZES (1102) - Réf. 309355

Délibération subvention « la ronde des vents » : Mme le Maire présente une demande de subvention de « La ronde des vents » association du centre hospitalier de La Guiche (animation spectacle, sorties...) pour les résidents.

Le conseil municipal accorde à l'unanimité 100 €uros

Délibération demande ATD maison MEUNIER et réseau de chaleur : Mme le Maire propose au conseil municipal de faire appel à l'Agence Départementale du Territoire 71 pour étudier le projet de rénovation de la maison 229 rue du 19 mars 1962 ainsi que la création d'un réseau de chaleur pour cette maison ainsi que la salle des fêtes et la maison médicale.

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Délibération autorisation de dépenses d'investissement avant vote budget 2025 : Mme le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de mettre au budget 2025 avant le vote de celui-ci 25% des dépenses d'investissement du budget 2024 : 289 000 € soit 72 250 €

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Délibération appel à projet 2025 pour travaux routiers : Mme le Maire fait part au conseil municipal avoir fait un appel à projet auprès du département pour obtenir une subvention de 5 200 € pour des travaux de voirie pour la route « du champ de foire » et route « de la bruyère ».

Adopté à l'unanimité par le conseil municipal

Délibération devis METRAN, portique enfant : Mme le Maire présente au conseil municipal un devis de la société METRAN pour un portique en bois avec un siège pour les tout petits et une balançoire, afin de compléter l'aire de jeux entre la piscine et le stade pour un montant de 1 450 €, ainsi qu'un parcours nature pour VTT avec des obstacles pour un montant de 4 150 € HT.

Le projet balançoire à 1 450 € HT est adopté à l'unanimité.

Le parcours VTT est mis en attente à voir si possible d'en créer un avec les moyens à disposition et aller voir celui de Mary.

Bons épicerie pour les anciens : Mme le Maire fait part des doléances à propos des bons à l'épicerie. Certains n'ont pas trouvé normal d'avoir 30 € par couple alors que c'est 20 € pour une personne alors que le repas était à 30 € pour les invités. Certains suggèrent de n'offrir que le repas → à voir en fin d'année.

- Dossier Michel PROST, réponse DDT : Mme le Maire informe qu'un PV d'infraction a été fait pour le dépôt de Michel Prost à la DDT et au département. La DDT a répondu que comme c'était un dépôt non fermé il n'y a pas de taxe foncière. On attend la réponse du Département.
- Mi-temps thérapeutique Denise COGNARD: Mme le Maire informe le conseil municipal de la reprise de Mme Denise COGNARD le 3 février à mi-temps thérapeutique aménagé de la façon suivante: 2h30 de bus 30 minutes garderie 15 mn accompagnement bus, aide à l'école. En fonction de l'accord de la médecine du travail le mardi 4 février 2025.
- > Courrier locataire Me PRETET : Mme le Maire informe le Conseil municipal de l'hospitalisation de la locataire Mme PRETET.

## Questions diverses :

>

- Mr BESOMBES a fait un mail pour signaler une vitesse excessive des véhicules sur la rue du 19 mars 1962. Mme le Maire va voir avec la DRI ce qu'il est possible de faire. Il a aussi signalé des arbres du terrain de Mr BEAUVAL sont dangereux pour sa maison. Mme le Maire va se renseigner dans quelles mesures l'on peut intervenir.
- Cantine : plainte de certains parents d'élèves.
- Chemin de « La forêt » : de l'enrobé sera posé sur la route quand il n'y aura plus de gel.
- Rappel de la réunion sur l'éolien qui sera le 30/01/2025 à 18h.
- Curage de fossés : tuyau bouché sur « Vissières ».
- Bulletin municipal à publier rapidement.
- Place devant la salle des fêtes : voir si possibilité de mettre des cailloux pour éviter la boue.
- Prévoir une réunion pour définir le nom des chemins.
- Mme ROCHE propose de réaliser les travaux pour un aqueduc bouché devant leur propriété qui génère de grandes flaques d'eau si la commune paie les matériaux.
- Permanences épicerie : 2 Février : Lucie DEBARNOT

9 Février : Annick SURIVET

16 Février : Pierre SIMONNOT

23 Février : Gérard SCHALL

2 Mars : Tom GAUTIER

9 Mars: Anthony DECERLE

Séance levée à 22h40

S July

3